

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Psychologie française publie des articles originaux sur la base de leur qualité scientifique et leur contenu novateur. Elle publie des articles réguliers (50000 signes), des articles courts (20000 signes) et des revues de question (80000 signes), occasionnellement des numéros thématiques prometteurs de nouvelles avancées scientifiques

1. SOUMISSION DES MANUSCRITS

- Seule la soumission sur le **système de soumission en ligne Elsevier Editorial System** est possible, il vous faut aller sur la page d'accueil du site de soumission en ligne de *Psychologie Française*, à l'adresse suivante <http://ees.elsevier.com/psfr>.

Configuration requise

- Pour PC Windows
 - NT4, 2000, XP
 - Internet Explorer 5.5 et suivants
 - Netscape 7 et suivants
 - Firefox 0.9 et suivants
 - Opera 7.51 et suivants
 - Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)
- Pour Macintosh
 - 9.x, OS X
 - Internet Explorer 5.x et suivant
 - Netscape 7 et suivants
 - Firefox 1.0 et suivants
 - Safari 1.0 et suivants
 - Opera 7 et suivants
 - Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)

Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word et Wordperfect.

Quelques brèves informations :

Cliquer sur le bouton « register » dans la liste horizontale de liens figurant

en haut de l'écran. L'utilisateur est d'abord invité à indiquer ses prénom (first name), nom (last name) et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Cette démarche réalisée, vous recevez peu après un mail de confirmation contenant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois, lors de la toute première utilisation. À chaque utilisation suivante, il suffit de cliquer directement sur « login » pour s'identifier, puis de cliquer dans la case « author login » pour entrer dans le système.

Une fois identifié et entré dans le système, vous suivez le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de votre manuscrit.

ATTENTION ! Des fichiers distincts sont nécessaires pour :

- La page de titre : titre de l'article en français et en anglais ; auteurs ; coordonnées complètes. (Ce fichier séparé contenant la page de titre permet notamment de préserver l'anonymat des auteurs en l'excluant de l'envoi en lecture du manuscrit sous format PDF.)
- Le manuscrit : résumé et mots clés français et anglais ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et légendes des tableaux ; légendes des figures.

- LES FIGURES (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés, à raison d'un fichier par figure, ou d'un dossier compressé (zip) avec un fichier par figure. Les auteurs sont invités à consulter des instructions détaillées concernant l'iconographie à l'adresse suivante : <http://france.elsevier.com/html/index.cfm?act=inc&page=pages/author-artworks—instructions—vf.html>

Pour tout problème technique, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs :
authorsupport@elsevier.com

La soumission d'un article implique qu'il ne doit pas avoir été antérieurement publié ou être soumis simultanément pour publication à une autre revue.

Conflit d'intérêt

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication **doivent déclarer toutes les relations** qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt **uniquement en lien avec le texte publié**

1. **Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis**, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : **Conflit d'intérêt : aucun.**

2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article**, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présen

tation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.**

E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise. Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS**

J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARM**

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co**

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion**

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées **ci-dessus**

A. D. Aucun conflit d'intérêt

3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : **Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt.**

La décision de publier ou non un manuscrit appartient au comité de rédaction. Tout manuscrit est soumis de façon anonyme à deux évaluateurs choisis pour leurs compétences particulières. Sauf dans les cas d'acceptation en

l'état ou d'acceptation sous réserves de modifications mineures, les révisions sont retournées aux mêmes experts. Les manuscrits, acceptés ou non, ne sont pas retournés aux auteurs.

2. PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Le manuscrit doit être saisi en taille de police 12, double interligne. Le manuscrit doit comporter, dans l'ordre : 1) la page de titre ; 2) les résumés en français et en anglais ; 3) le texte proprement dit ; 4) les références bibliographiques ; 5) les tableaux et figures.

ATTENTION : Trois types de manuscrits sont acceptés : article régulier (maximum 50 000 signes), article court (maximum 20 000 signes), revue de question (maximum 80 000 signes), caractères et espaces compris. Y compris les résumés, la bibliographie, les notes de bas de page, les tableaux et figures.

2.1. La page de titre

Sur cette page doivent obligatoirement figurer :

- le titre de l'article en **français et en anglais** ;
- le prénom (en entier), le nom, la fonction, l'adresse institutionnelle et les principaux thèmes de recherche (5 au maximum) de chacun des auteurs ;
- **les numéros de téléphone, de télécopie et l'adresse électronique de l'auteur correspondant** (identifié dans l'entête par un astérisque) à qui seront adressés les demandes de modification avant acceptation, les épreuves et les tirés à part.
- les remerciements, le cas échéant.

2.2. Les résumés et mots-clés

Chaque article comprend un résumé court de 120 mots et un résumé long de 400 mots, en français et en anglais, ainsi que des mots-clés (5) également en français et en anglais.

2.3. Le texte

Le texte proprement dit ne doit comporter aucune indication d'auteur(s) pour l'anonymat des expertises.

Les différentes parties du texte sont numérotées selon la numérotation internationale : 1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; etc.). Les notes de bas de page doivent être aussi courtes que possible et utilisées avec parcimonie. Elles ne doivent en aucun cas se substituer aux références bibliographiques. Elles seront numérotées en continu.

2.4. Les références bibliographiques

Dans le texte, les références comporteront le (ou les) nom(s) des auteurs suivi de la date de la publication. Exemple : Dupond et Smith (1991). Lorsque la référence contient plus de deux auteurs, sa première mention dans le texte comportera le nom de **tous** les auteurs ; par la suite on se contentera d'indiquer le nom du premier auteur suivi de « *et al.* » (pour *et alteri*). Exemple : Berger, Audiard et Machou (1964) ; puis Berger *et al.* (1964) apparaissent entre parenthèses. Si plusieurs références sont évoquées à l'intérieur d'une parenthèse, respecter l'ordre alphabétique : (Coovet & Reeder, 1990 ; Fiske, 1980).

La liste des références bibliographiques est non numérotée et présentée selon l'ordre alphabétique des noms des auteurs. Si plusieurs références pour un même auteur, donner les références en respectant l'ordre chronologique. Si un nom d'auteur est suivi par des co-auteurs, l'ordre est le suivant : références de l'auteur seul, classées par ordre chronologique, références du même auteur avec un co-auteur classées par ordre chronologique, références de l'auteur avec plus d'un co-auteur classées par ordre chronologique.

Toutes les références bibliographiques doivent correspondre à des références citées dans le texte et vice versa.

Le style et la ponctuation des références doivent être conformes aux modèles suivants :

Pour un article publié dans une revue (indiquer tous les noms des auteurs)

Dupond, P.-J., Smith, H.J., 1991. Choice behavior in multiple tasks. *Journal of Psychology*, 45(1), 145-152.

Pour un chapitre d'ouvrage :

Durand, G., 1955. Théorie de l'information et catégorisation. Dans Zwiskovsky, P. (Ed.), Applications de la théorie de l'information. PUF, Paris.

Pour un ouvrage :

David, I., 1948. Le développement de l'intelligence. Dunod, Paris.

Pour une communication :

Si la communication est publiée dans des Actes disponibles chez un éditeur, la référence est donnée comme celle d'un chapitre de livre.

Si la communication est référencée dans des Actes non diffusés, la référence sera donnée ainsi :

Durand, G., 1997. Activation de connaissance et mémoire implicite. Communication présentée au 12^e Congrès international de Psychologie, Paris, 2-5 janvier.

Pour tout document non publié (mémoire, thèse...) :

Collin, H., 1998. Contribution à l'étude des stéréotypes. Mémoire de DEA. Université de Bourgogne, Dijon.

Dupont, M., 2002. Le dessin chez l'enfant. Thèse de doctorat. Université Paris 10.

2.5. Les tableaux et les figures

Les tableaux, avec leurs titres, et les figures avec leurs légendes, ne doivent pas être intégrés dans le corps du texte mais être regroupés, sur feuilles séparées, à la fin du manuscrit. Les tableaux sont numérotés en chiffres romains et les figures en chiffres arabes. L'appel des tableaux et figures sera indiqué précisément dans le corps du texte par rappel de leur numéro (insérer par ici tableau II ; insérer par ici figure 2).

Chaque tableau sera saisi dans Word ou Excel sur une page à part. Il comportera en haut son numéro et son titre, en bas, les notes explicatives éventuelles (abréviations, sigles...).

Chaque figure sera enregistrée au format TIF ou EPS. Attention : les figures en couleur sont à la charge de l'auteur. Les légendes des figures sont regroupées sur une feuille à part.

Aucune reproduction de figure ou de tableau déjà publié ne peut être acceptée sans autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs. Dans ce cas,

la légende des figures comportera mention de leur origine et de l'autorisation de reproduction.

Illustrations en couleur

En cas de soumission d'illustrations en couleur, Elsevier Masson les reproduira en couleur sur le web (notamment sur sciedirect.com), **sans aucun frais à la charge des auteurs**. En revanche, dans la version papier, l'impression en couleur est **à la charge des auteurs** (un devis est envoyé à l'auteur correspondant). Si les auteurs ne souhaitent pas prendre en charge ces frais d'impression, les illustrations seront reproduites en couleur sur le web mais imprimées en noir et blanc dans la revue papier. Pour des raisons techniques, nous ne pourrions utiliser ces illustrations en couleur pour l'impression en noir et blanc, il est donc impératif de nous envoyer, en plus des illustrations en couleur, toutes les illustrations correspondantes en noir et blanc pour la version imprimée.

Tout manuscrit non conforme ne sera pas pris en considération. Une réponse pour les revues de question et articles réguliers sera donnée dans un délai de trois mois, elle sera de un mois pour les articles courts, après leur mise en expertise.

3. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis

retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur recevra également un bon de commande de tirés à part supplémentaires, les vingt-cinq premiers étant fournis gracieusement.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article sous format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

► ÉPREUVES D'IMPRIMERIE ET TIRÉS À PART

Les épreuves d'imprimerie sont envoyées, sous format PDF par e-mail, à l'auteur de référence indiqué sur le manuscrit. Elles doivent être soigneusement corrigées et renvoyées à l'éditeur **dans les 48 heures qui suivent leur réception**. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur. Aucun remaniement du texte, ajout de références ne sera accepté sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie et à la correction orthographique. Au cas où l'auteur demanderait des modifications importantes (autres donc que la correction des coquilles typographiques), il en supporterait la charge financière.

Un bon de commande pour des exemplaires « tirés à part » est mis à la disposition de l'auteur. Ce Formulaire est à signer et à renvoyer en cas de commande.

► DROITS DE REPRODUCTION

Dès que le manuscrit est publié, l'auteur est réputé avoir cédé ses droits à l'éditeur à qui devront être adressées les demandes de reproduction.